

DECRET N°72-82 du 8 avril 1972

autorisant la publication au Journal Officiel des accords de la Communauté Economique du Bétail et de la Viande des Etats de l'Entente.

LE CONSEIL PRESIDENTIEL,

- VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel ;
 - VU l'Ordonnance n° 70-34/CP du 7 mai 1970, portant Charte du Conseil Présidentiel ;
 - VU l'Ordonnance n° 70-39/CP/MAE du 8 juillet 1970, portant ratification de la convention du 18 mai 1970, créant une Communauté Economique du Bétail et de la Viande des Etats du Conseil de l'Entente ;
 - VU le Décret n° 70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation du Gouvernement et le décret n° 71-149 du 4 août 1971 qui l'a modifié ;
 - VU l'accord de procédure générale adopté à Cotonou les 21, 22 et 23 juillet 1971 par le Conseil des Ministres de la Communauté Economique du Bétail et de la Viande des Etats de l'Entente ;
- Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE

ARTICLE 1er.- Est autorisée la publication au Journal Officiel des accords de la Communauté Economique du Bétail et de la Viande des Etats de l'Entente.

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera publié et communiqué partout où besoin sera

Fait à Cotonou le 8 avril 1972

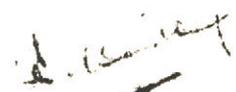
Par le Conseil Présidentiel



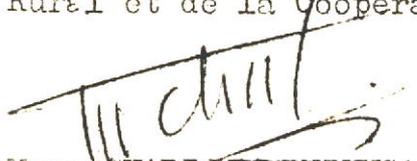
Hubert MAGA

Justin AHOMADEGBE-TOMETIN

Le Ministre du Développement Rural et de la Coopération,



Sourou-Migan APTHY



Mama CHABI FOURDOUNGA

Ampliations : PCP 6 - MCP 4 - CS6 - MDRC 10 - CEBV 2 - Min. 11 - HC 2 - SGG 4 - IAA-DCCT-DN-IGF- ch. 5 - DEP. 2 - DGAJL-DtionStat. 6 JORD 1 MAE 4. CEDN 1 - CNI 1 -